

VOIRIE

La commission « Voirie-Urbanisme-Environnement » est en train d'établir un nouveau plan pour améliorer le cycle de cheminement routier.

En l'attente nous vous rappelons que le centre du bourg est traversé par une zone de rencontre qui oblige à une vitesse autorisée maximale de 20km/h.

Pensez à le respecter et ne garer vos véhicules que sur les places prévues à cet effet.

Pour rappel : en septembre la départementale 733 est passée en zone d'Agglomération (vitesse maximale de 50km/h sur ce tronçon).



ENVIRONNEMENT



L'achat du gyrobroyeur a permis aux employés communaux de nettoyer tous les abords de L'Eguille et de valoriser notre environnement.

Nous souhaiterions par ailleurs sensibiliser les habitants au fleurissement des maisons et jardins au Printemps prochain.

Troc aux plantes ? Echanges de graines ? « Jardins ouverts » ? A voir...

COMMERCES

Suite au dernier Conseil Municipal du 27 Octobre, une **Commission** pour restructurer et rassembler les commerçants existants sur la commune a été constituée.

Nous vous tiendrons informés de la suite donnée à ce projet.



Éditeur : Mairie de L'Eguille
Directeur de publication : Jonathan MALAGNOUX
Responsable de la communication : Annie QUILLET
Responsable de la rédaction : Séverine LUCAS



Flash info

Automne 2020

Numéro 24 du « Flash info » porteur de quelques informations municipales

MOT DU MAIRE

Chères Eguillaises, chers Eguillais,

SOMMAIRE :

- Mot du maire
- Collecte des déchets
- Projets d'infrastructures
- Monument aux morts
- Animations
- Horaires d'ouverture
- Voirie
- Environnement
- Commerces

Comme vous le savez tous, notre vie est actuellement chamboulée par cette pandémie et ce confinement qui nous obligent à être prudents.

Mais je tiens à vous confirmer que l'équipe municipale et moi-même sommes de tout cœur avec vous. Nous faisons tout notre possible pour aider tous les ÉGUILLAIS (personnes vulnérables, commerçants, artisans, école) à traverser cette difficile période.

D'ailleurs, vous avez pu le constater, nous avons installé un sapin sur le parking de l'école pour que cette période de Noël reste, malgré tout, un moment de joie et de bien être.

Respectons les gestes barrières et que votre santé soit notre priorité.

Très bonnes fêtes à tous.

Jonathan MALAGNOUX



COLLECTE DES DECHETS

Pour l'année 2021, le calendrier de collectes des déchets reste inchangé soit :

- bac vert : mardi
- bac jaune : jeudi
- déchets végétaux : vendredi des semaines paires



Pensez à retirer les conteneurs des trottoirs après le ramassage.

D'autre part nous vous rappelons que les dépôts sauvages de déchets sont strictement interdits sur la Commune et aujourd'hui verbalisés.

L'incinération des déchets végétaux est strictement interdite par la réglementation en vigueur (art. 84 du règlement sanitaire départemental) par conséquent nous vous invitons à vous rendre dans une des déchetteries de la CARA la plus proche soit :

- Saujon : fermée le jeudi
- Chaillevette : fermée le mardi

Ouverte tous les jours de **9h à 12h30 et de 14h à 17h15**, sauf dimanche, jours fériés et fermeture hebdomadaire.

PROJETS D'INFRASTRUCTURES



Sont à l'étude :

- Réfection du paratonnerre
- Réhabilitation de l'appartement communal au dessus de l'école
- Réfection de la salle de la garderie à l'école (insonorisation et pose de lino)
- Faisabilité technique et financière d'un ponton flottant (avec le Syndicat Mixte des Ports)
- Nouveaux cheminements (vélo et pédestre) (avec la CARA)



Ont pu être réalisés ces derniers mois :

- Mise en place de la piétonisation du Port rive droite et rive gauche (effective entre le 1^{er} avril et le 15 octobre)
- Travaux de réfection à l'école (Pose de lino et d'étagères dans la classe Maternelle)
- Mise en place d'une microstation d'épuration aux métairies
- Fin des travaux dans les ateliers communaux et réception du nouveau bâtiment

MONUMENT AUX MORTS

Nous tenons à remercier M. Emmanuel BOCHEREAU, horticulteur, de nous avoir donné de magnifiques chrysanthèmes qui nous ont permis de fleurir le monument aux Morts pour le 11 novembre.



ANIMATIONS

Les mesures sanitaires actuelles ont obligé toutes les associations à annuler leurs manifestations et animations de fin d'année.

Néanmoins, afin d'animer un peu le bourg et garder cet esprit de fête dont nous avons tous besoin, un grand sapin a été installé face à l'Ecole et la Mairie.



Il est décoré et agrémenté d'une superbe boîte aux lettres que le Père Noël a bien voulu nous prêter ! Tous les enfants (et les adultes !) qui le souhaitent peuvent y déposer leur courrier auquel le Père Noël nous a promis de répondre.

HORAIRES D'OUVERTURE

Mairie

05.46.22.83.15
Lundi : 8h30 à 12h
Mardi : 8h30 à 12h
Mercredi : 8h30 à 12h
Jeudi : fermée
Vendredi : 8h30 à 12h



Bibliothèque

09.71.50.68.32
Lundi : 15h à 18h
Mercredi : 14h à 17h
Samedi : 9h30 à 12h30

La bibliothèque rouvrira le lundi 30 novembre aux heures habituelles.

ATTENTION ! Au regard des mesures sanitaires en vigueur, l'**Office de Tourisme Communautaire Destination Royan Atlantique** est actuellement fermé.



k10971704 fotosearch.com